

LA CROIX-ROUGE

FRANCAISE

Dans son action, la Croix-Rouge française met en œuvre les sept principes fondateurs du mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge, qui sont :

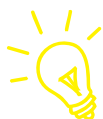
Humanité Impartialité Neutralité Indépendance Volontariat Unité Universalité.

Ces sept principes fixent l'orientation de l'association, son éthique, sa raison d'être et sa nature particulière. Depuis sa création, l'association s'est engagée sur de nombreux fronts et intervient ainsi auprès de tous : personnes précaires, enfants et familles en situation difficiles ou en danger...

PREVENIR ET EDUQUER



Nous énonçons notre ambition de nous positionner comme un acteur majeur de l'éducation afin de permettre à chacun de s'émanciper et de déployer son potentiel. Cette priorité, portée par la **Direction de l'Education, de la Prévention et des Liens Familiaux**, se décline notamment par l'accompagnement des jeunes enfants et de leurs familles dans leur mission éducative.



Qui sommes-nous ?

Vous avez été désigné.e Tiers Digne de Confiance par décision judiciaire. Pour vous soutenir au mieux, le département des Bouches-du-Rhône a confié à la Croix- Rouge française la mission de vous accompagner dans l'exercice de cette fonction.

VOUS soutenir

Acteur de la de protection de l'enfance, le service ATDC a pour vocation de vous soutenir et de veiller au bon développement de l'enfant.

Nous sommes là pour vous aider à assumer cette fonction, répondre à vos interrogations spécifiques.



ACCOMPAGNEMENT DES TIERS DIGNES DE CONFIANCE

Nos missions

Nous vous accompagnons :

- dans la compréhension de votre rôle, votre place, vos limites ;
- dans votre appréhension du système de protection de l'enfance et le cadre législatif ;
- dans votre action quotidienne auprès des enfants confiés (soutien éducatif, psychologique...) pour que cet accueil se passe au mieux dans l'intérêt du développement de l'enfant (affectif, physique, intellectuel, social) ;
- dans le soutien du développement de l'enfant et du respect de ses besoins (notamment en terme de santé et scolarité) ;
- dans la communication entre les parties prenantes du placement, TDC / ASE / juge ;
- dans l'orientation vers les services et dispositifs de droit commun.
- dans votre implication dans le projet personnalisé de l'enfant ;



COMMENT ?

Nous vous proposerons :

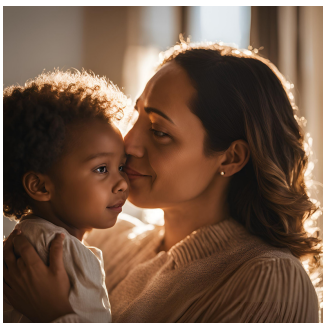
Des rendez-vous réguliers

- à votre domicile ;
- dans nos bureaux ;

Des ateliers collectifs

Des rendez-vous à votre demande

Une permanence téléphonique



CONTACT

SERVICE ATDC 41 B Rue d'Isoard
13001 MARSEILLE
06 13 86 53 86
atdc13@croix-rouge.fr



 **CROIX-ROUGE
FRANÇAISE**

NOTRE EQUIPE



7 conseillers juridiques
4 educatrices jeunes enfants
8 travailleurs sociaux
1 psychologue
1 directeur adjoint
1 directrice



Nos horaires

Du lundi au vendredi
de 9h à 20h



Notre territoire

Bouches-du-Rhône



06 13 86 53 86



atdc13@croix-rouge.fr



41 B rue d'Isoard
13001 MARSEILLE



 **CROIX-ROUGE
FRANÇAISE**

SERVICE ACCOMPAGNEMENT DES TIERS DIGNES DE CONFIANCE



Bouches-du-Rhône